

PADOCK DU PLESSIS



HARAS DU GERY
79250 Nueil les Aubiers
+33(0)6.50.54.31.41
haras.du.gery@wanadoo.fr

Conditions de ventes :

L'acheteur, désigné ci-dessus, achète au vendeur "France Etalons" une carte de saillie de l'étalon PADOCK DU PLESSIS pour la saison de monte 2021.

L'Acheteur:	
Société :	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
CP:Ville:	
Tél :	Mail :

Choix du type de Monte:

- O IAF, première partie 176€ TTC (160€ HT + TVA à 10% 16€)
- O IAR, première partie 330€ TTC (300€ HT + TVA à 10% 30€)
- O IAR-R, première partie 385€ TTC (350€ HT + TVA à 10% 35€)
- O IAC, première partie 385€ TTC (350€ HT + TVA à 10% 35€)

La carte de saillie est réservée pour la jument.

Première partie en fonction du type de monte à régler par carte bancaire sur le site internet, par virement ou par chèque joint au contrat. + un chèque de solde de 880€ TTC (800€ HT + TVA à 10% 80€), joint au contrat, encaissable si le poulain est viable à 48h au printemps 2022.

Nom :	N° SIRE (obligatoire) :
Nom du centre d'insémination :	
Adresse:	
Tél :	Mail :
Transfert d'embryons : Oui / Non	

Tous ces renseignements sont obligatoires pour la réalisation en bonne et due forme de ce contrat

Conditions d'utilisation:

A/ Type de Monte

Pour la saison 2021, l'étalon est stationné au : HARAS DU GERY - +33(0)6 50 5431 41 - haras.du.gery@wanadoo.fr

Le prix de la saillie en **Insémination artificielle fraîche (IAF)** comprend l'utilisation de la semence fraîche pour la jument citée ci-dessus, qu'elle soit inséminée sur place ou récupérée au centre de récolte.

Le prix de saillie en Insémination artificielle réfrigérée (IAR) comprend l'utilisation et 3 envois de semence réfrigérée.

Le prix de la saillie en **Insémination artificielle réfrigérée rénforcée (IAR-R)** comprend l'utilisation et **3 envois de semence réfrigérée** et l'utilisation et l'envoi de **6 paillettes de semence congelée**.

Après 3 envois, l'acheteur pourra, au choix demander de nouveaux envois, facturé 60€ HT par envoi, ou il pourra emmener sa jument directement au lieu de stationnement de l'étalon, sans surcoût.

Le prix de la saillie en Insémination artificielle congelée (IAC) comprend l'utilisation et l'envoi de 16 paillettes de semence congelée.

B/ Commandes de semence réfrigérée

Les commandes de semence réfrigérée se font auprès du Haras du Géry par téléphone 06 09 76 81 46 ou mail haras.du.gery@wanadoo.fr : avant11h le lundi, mercredi, vendredi pour une réception le lendemain. Pour toute commande recevable (avant 11h et FT réglés), le centre de récolte s'engage à fournir des doses de semence réfrigérée aux normes sanitaires et les mettre à disposition d'une société de transport express sauf cas de force majeure, jours fériés, maladie, blessure ou indisposition de l'étalon... Cependant, l'envoi des doses de semence réfrigérée est fortement dépendant du transport en 24h et des retards peuvent subvenir. Ainsi, nous vous invitons vivement à choisir un contrat en IAR-R pour avoir de la semence congelée en dépannage.

Le vendeur décline toute responsabilité en cas de problème concernant l'envoi de semence par une entreprise de transport.

C/ Commande de semence congelée

L'envoi des paillettes de semence congelée n'est pas automatique, il se fait sur commande auprès de France Etalons par téléphone 03 52 62 66 16 ou mail info@france-etalons.com avant l'arrivée de la jument au centre d'insémination, et après réception du règlement complet des frais techniques.

Le présent contrat donne droit à une mise à disposition de paillettes et non un achat. Les paillettes non utilisées resteront la propriété du vendeur.

Le présent contrat <u>n'autorise pas le recours à l'ICSI</u> (Injection Intracytoplasmique de Spermatozoïde), la congélation d'embryons ou toute autre technique différente de la méthode d'insémination artificielle « classique », merci de nous contacter pour un contrat spécifique à ces techniques.

D/ Transfert d'embryon	
Le présent contrat est valable pour un seul et unique poulain. En cas de d'embryons réimplantés dans des mères porteuses et l'acheteur devra r	transfert d'embryons, l'acheteur s'engage à informer le vendeur du nombre égler un solde de saillie (soit 800€ HT) par poulain né .
E/ Enregistrement de la saillie sur l'IFCE	
La carte de saillie permettant d'enregistrer la saillie à l'IFCE sera transfé seulement après réception du contrat de saillie signé et du règlement de	rée au centre d'insémination, cité ci-dessus, pour la jument, citée ci-dessus, es frais techniques.
Si les coordonnées du vétérinaire ou inséminateur en charge de la carte dinformations :	le saillie sont différentes du centre indiqué ci-dessus, merci de compléter les
Nom : Prénom :	Ville :Ville
ne pourra pas être tenu responsable d'un problème de carte de saillie.	ent en cours de saison ou ne sont pas complétées correctement, le vendeur étérinaire ou l'inséminateur, le vendeur ne peut pas être tenu responsable si ppliqués par l'IFCE seront à la charge de l'acheteur.
F/ Certificat de saillie / déclaration de naissance	
régler le solde de la saillie. Les documents de déclaration de naissance seront envoyés au proprié ensuite enregistrer son poulain auprès du Sire dans les quinze jours suiv Le vendeur se réserve le droit de bloquer l'édition de la déclaration de na	tacter le vendeur : pour valider l'encaissement de son chèque de caution ou taire après réception et encaissement du solde complet. L'Acheteur devra vant la naissance. aissance en cas de factures impayées de l'acheteur. ut être tenu responsable des pénalités de retard appliquées par l'IFCE ou la
G/ Consentement éclairé de l'acheteur et validation du contrat	
En signant le présent contrat, l'acheteur déclare avoir connaissance des le vendeur ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant surve	conditions dans lesquelles se déroulent les inséminations et en aucun cas enir à la jument de l'acheteur.
Les frais de mise en place, de pension, de suivi gynécologique, d'analy l'acheteur. Il passera aussi une convention distincte d'hébergement de s	rses éventuelles ne sont pas inclus dans le contrat et sont à la charge de la jument.
	a validée après réception du présent contrat signé et du règlement complet
des frais techniques.	
des frais techniques. Le présent contrat est valable pour la saison 2021, pour une insémination	
Le présent contrat est valable pour la saison 2021, pour une insémination	
Le présent contrat est valable pour la saison 2021, pour une insémination L'Acheteur affirme avoir été informé clairement des conditions du prése	on en France (nous contacter pour un contrat export).
Le présent contrat est valable pour la saison 2021, pour une insémination L'Acheteur affirme avoir été informé clairement des conditions du prése ne lui a été donnée quant au résultat escompté.	on en France (nous contacter pour un contrat export).
Le présent contrat est valable pour la saison 2021, pour une insémination L'Acheteur affirme avoir été informé clairement des conditions du prése ne lui a été donnée quant au résultat escompté.	on en France (nous contacter pour un contrat export).
Le présent contrat est valable pour la saison 2021, pour une insémination L'Acheteur affirme avoir été informé clairement des conditions du présene lui a été donnée quant au résultat escompté. Conditions particulières :	en en France (nous contacter pour un contrat export). ent contrat. Il accepte les clauses ci-dessus et reconnait qu'aucune garantie
Le présent contrat est valable pour la saison 2021, pour une insémination L'Acheteur affirme avoir été informé clairement des conditions du présene lui a été donnée quant au résultat escompté. Conditions particulières:	ent contrat. Il accepte les clauses ci-dessus et reconnait qu'aucune garantie
Le présent contrat est valable pour la saison 2021, pour une insémination L'Acheteur affirme avoir été informé clairement des conditions du présene lui a été donnée quant au résultat escompté. Conditions particulières :	en en France (nous contacter pour un contrat export). ent contrat. Il accepte les clauses ci-dessus et reconnait qu'aucune garantie
Le présent contrat est valable pour la saison 2021, pour une insémination L'Acheteur affirme avoir été informé clairement des conditions du présene lui a été donnée quant au résultat escompté. Conditions particulières: Fait en double exemplaire, le	ent contrat. Il accepte les clauses ci-dessus et reconnait qu'aucune garantie
Le présent contrat est valable pour la saison 2021, pour une insémination L'Acheteur affirme avoir été informé clairement des conditions du présene lui a été donnée quant au résultat escompté. Conditions particulières: Fait en double exemplaire, le	ent contrat. Il accepte les clauses ci-dessus et reconnait qu'aucune garantie
Le présent contrat est valable pour la saison 2021, pour une insémination L'Acheteur affirme avoir été informé clairement des conditions du présene lui a été donnée quant au résultat escompté. Conditions particulières: Fait en double exemplaire, le	ent contrat. Il accepte les clauses ci-dessus et reconnait qu'aucune garantie
Le présent contrat est valable pour la saison 2021, pour une insémination L'Acheteur affirme avoir été informé clairement des conditions du présene lui a été donnée quant au résultat escompté. Conditions particulières: Fait en double exemplaire, le	ent contrat. Il accepte les clauses ci-dessus et reconnait qu'aucune garantie
Le présent contrat est valable pour la saison 2021, pour une insémination L'Acheteur affirme avoir été informé clairement des conditions du présene lui a été donnée quant au résultat escompté. Conditions particulières: Fait en double exemplaire, le	ent contrat. Il accepte les clauses ci-dessus et reconnait qu'aucune garantie
Le présent contrat est valable pour la saison 2021, pour une insémination L'Acheteur affirme avoir été informé clairement des conditions du présene lui a été donnée quant au résultat escompté. Conditions particulières: Fait en double exemplaire, le	ent contrat. Il accepte les clauses ci-dessus et reconnait qu'aucune garantie
Le présent contrat est valable pour la saison 2021, pour une insémination L'Acheteur affirme avoir été informé clairement des conditions du présene lui a été donnée quant au résultat escompté. Conditions particulières: Fait en double exemplaire, le	ent contrat. Il accepte les clauses ci-dessus et reconnait qu'aucune garantie
Le présent contrat est valable pour la saison 2021, pour une insémination L'Acheteur affirme avoir été informé clairement des conditions du présene lui a été donnée quant au résultat escompté. Conditions particulières: Fait en double exemplaire, le	ent contrat. Il accepte les clauses ci-dessus et reconnait qu'aucune garantie
Le présent contrat est valable pour la saison 2021, pour une insémination L'Acheteur affirme avoir été informé clairement des conditions du présene lui a été donnée quant au résultat escompté. Conditions particulières: Fait en double exemplaire, le	ent contrat. Il accepte les clauses ci-dessus et reconnait qu'aucune garantie